Hérault : Nadir el Fassi n’a pu participer aux J.O. et veut faire porter le chapeau à une plage privée

16/08/2012 à 18h25

[extraits du midi libre du 16 aout]

En s’attaquant à une plage privée, Nadir el Fassi, le décathlonien originaire des Pyrénées-Orientales, n’a pas eu une attitude très olympienne… Et le boomerang judiciaire qu’il a lancé pourrait lui revenir en pleine figure. Car selon Me Abratkiewicz, l’avocat de la plage privée, l’athlète a injustement voulu faire porter le chapeau de sa non-participation aux JO à la paillote et demande maintenant des milliers d’euros de préjudice…

Fin juin, Nadir el Fassi passe la soirée en bord de mer avec des amis. Et il se coupe le talon avec un morceau de verre d’une coupette de champagne cassée…

“On était confus, il y avait beaucoup de monde, on passe sans arrêt dans les allées et ça n’arrive jamais. On a notre assurance en responsabilité civile et on lui a alors fait une proposition commerciale d’invitation. Fin de l’histoire”, raconte l’un des gérants.

> “Sa démarche est aussi malicieuse que stupide, la seule médaille qu’il mérite, c’est celle de la cupidité”

Mais dix jours plus tard, le champion revient et exige une table. Qui tarde à venir parce que la soirée bat son plein, ce qui déplaît au champion.

“Je suis arrivé, il disait : “C’est scandaleux, ça commence à faire beaucoup, ça ne va pas se passer comme ça” et il a continué à monter dans les tours alors que

j’étais désolé pour lui”, poursuit le responsable. Le ton est monté à tel point que le décathlonien est parti avec cette menace : “Vous traiterez avec mon avocat.”

Dix autres jours plus tard, une missive explique que la blessure au pied a empêché Nadir el Fassi de participer aux championnats de France et dans la foulée aux JO. Pour les différents préjudices qui en découleraient, 13 000 € sont demandés. L’histoire rappelle celle de Tony Parker, lui aussi blessé par du verre, à l’œil, dans une boîte de nuit et qui a engagé une procédure à plusieurs millions de dollars.

Une démarche cupide selon l’avocat de la paillote

Mais il y a un “hic” que le responsable de la paillote va dénicher en trois clics sur internet. Les championnats de France étaient antérieurs à sa venue à la plage et surtout, le décathlonien était déjà blessé depuis mi-juin ! Une déchirure de 4 cm à l’ischio-jambier à l’entraînement avait ruiné ses rêves olympiques… Ce qui avait été largement médiatisé.

“Sa démarche est aussi malicieuse que stupide, la seule médaille qu’il mérite, c’est celle de la cupidité”, ironise Me Abratkiewicz qui a contre-attaqué.

Le gérant de plage, lui, est furieux : “Il a voulu faire un petit coup sur notre dos.”

Mais il y a quand même une bonne nouvelle dans cette navrante affaire : de Londres où il suivait les jeux, l’athlète a annoncé il y a une semaine qu’il avait déjà repris l’entraînement…

Source

merci genevieve